

**LOI 2013-1005 DU 12 NOVEMBRE 2013**

*mise en application le 12 novembre 2014*

<b>SILENCE VAUT ACCORD (SVA)</b>			
<b>OBJET DE LA DEMANDE</b>	<b>DISPOSITIONS APPLICABLES</b>	<b>DELAI</b>	<b>OBSERVATION – DECRET</b>
Autorisations de changement d'exploitant pour les installations soumises à garanties financières pour les 1°, 2° et 5° du R516-1	R516-1 CE Stockage de déchets et carrières	3 mois	<b>Décret 2014-1272</b> du 23 octobre 2014 : SVA mais délai différent du délai de droit commun de 2 mois
Agréments des collecteurs de déchets de pneumatiques liés par contrat à un organisme collectif représentant des producteurs de pneumatiques	R543-145 CE	6 mois	Décret 2014-1272 du 23 octobre 2014 : SVA mais délai différent du délai de droit commun de 2 mois
Approbation des réseaux de centres de VHU agréés mis en place par les producteurs ou groupements de producteurs de véhicules neufs	R543-156-1 CE	6 mois	Décret 2014-1272 du 23 octobre 2014 : SVA mais délai différent du délai de droit commun de 2 mois
Renouvellement de l'agrément de l'exploitant d'une installation de stockage, de dépollution, de démontage, de découpage ou de broyage des VHU	R543-162 CE	6 mois	Décret 2014-1272 du 23 octobre 2014 : SVA mais délai différent du délai de droit commun de 2 mois
Fusion d'un permis exclusif de recherches	L141-1 et L141-2 du Code Minier article 53 du décret du 2 juin 2006	1 an	Décret 2014-1272 du 23 octobre 2014 : SVA mais délai différent du délai de droit commun de 2 mois
Amodiation d'un permis d'exploitation de géothermie basse température	L143-9 à L143-14 du CM Art 52 du décret du 2 juin 2006	1 an	Décret 2014-1272 du 23 octobre 2014 : SVA mais délai différent du délai de droit commun de 2 mois
Résiliation d'amodiation d'un permis d'exploitation de géothermie basse température	L143-13 art 52 du décret du 2 juin 2006	1 an	Décret 2014-1272 du 23 octobre 2014 : SVA mais délai différent du délai de droit commun de 2 mois
Renonciation à un titre minier (permis de recherches, concession, autorisation de recherches géothermie, permis d'exploitation géothermie)	L144-1 à L144-3 art 55 du décret du 2 juin 2006	18 mois pour la renonciation à une concession  15 mois pour un permis de recherche	Décret 2014-1272 du 23 octobre 2014 : SVA mais délai différent du délai de droit commun de 2 mois

SILENCE VAUT REJET (SVR)			
OBJET DE LA DEMANDE	DISPOSITIONS APPLICABLES	DELAI	OBSERVATION – DECRET
Autorisation temporaire d'une IOTA, soumis à la loi sur l'eau	R214-23 CE	6 mois	<b>Décret 2014-1271</b> du 23 octobre 2014 relatif aux exceptions au principe SVA ainsi qu'aux délais de 2 mois
Agrément initial de l'exploitant d'une installation de stockage, de dépollution, de démontage, de découpage ou de broyage des VHU	R543-162 CE	18 mois	Décret 2014-1271 du 23 octobre 2014 relatif aux exceptions au principe SVA ainsi qu'aux délais de 2 mois
Autorisation d'un projet soumis à étude d'impact environnemental	L 122-1,L122-3 R122-4 du CE	Délais prévus par la législation particulière du projet	<b>Décret 2014-1273</b> du 30 octobre 2014 aux exceptions au principe de SVA
Autorisation d'ouverture d'établissement détenant de la faune sauvage captive	L413-3 R413-8, 413-19 et 413-23	5 mois	Décret 2014-1273 du 30 octobre 2014 aux exceptions au principe de SVA
Dérogation individuelle à un Am de prescriptions générales applicable à une ICPE soumise à autorisation	2ème alinéa du L512-5 et arrêtés pris pour son application	2 mois	Décret 2014-1273 du 30 octobre 2014 aux exceptions au principe de SVA
Édiction de prescriptions spéciales sur demande d'un tiers pour une ICPE soumise à déclaration	L512-12	2 mois	Décret 2014-1273 du 30 octobre 2014 aux exceptions au principe de SVA
Autorisation temporaire d'exploiter une ICPE pour une durée de 6 mois renouvelable une fois	R512-37	6 mois	Décret 2014-1273 du 30 octobre 2014 aux exceptions au principe de SVA
Fixation des prescriptions de réhabilitation et des mesures de surveillance après la mise à l'arrêt définitif d'une ICPE	II de l'Art. R. 512-39-3	1 an	Décret 2014-1273 du 30 octobre 2014 aux exceptions au principe de SVA
Fixation des prescriptions de réhabilitation et des mesures de surveillance après la mise à l'arrêt définitif d'une ICPE soumise à enregistrement (accord sur le mémoire proposé par l'exploitant)	II de l'Art. R. 512-46-28	1 an	Décret 2014-1273 du 30 octobre 2014 aux exceptions au principe de SVA
Modification des prescriptions applicables à l'installation sur demande de l'exploitant d'une ICPE soumise à déclaration	Art. R. 512-52	3 mois	Décret 2014-1273 du 30 octobre 2014 aux exceptions au principe de SVA
Autorisation de changement d'exploitant pour les installations soumises à garanties financières par les 3° et 4° de l'Art. R. 516	Art. R. 516-1	3 mois	Décret 2014-1273 du 30 octobre 2014 aux exceptions au principe de SVA

Autorisation d'exploitation de stockage de déchets inertes	Art. R. 541-68 et R. 541-71	9 mois	Décret 2014-1273 du 30 octobre 2014 aux exceptions au principe de SVA
Sortie du statut de déchet pour des déchets spécifiques à une installation	Art. D. 541-12-4 à D. 541-12-15	12 mois	Décret 2014-1273 du 30 octobre 2014 aux exceptions au principe de SVA
Agrément des collecteurs de déchets de pneumatiques non liés par contrat à un organisme collectif représentant les producteurs de pneumatiques	Art. R. 543-145 du CE	6 mois	Décret 2014-1273 du 30 octobre 2014 aux exceptions au principe de SVA
Exemption de l'application de certaines règles pendant un arrêt temporaire d'exploitation	Art. R. 555-28	6 mois	Décret 2014-1273 du 30 octobre 2014 aux exceptions au principe de SVA
Autorisation d'exploitation	Art. L. 611-3 à L. 611-16 code minier Art. 11 du décret n° 2001-204	6 mois	Décret 2014-1273 du 30 octobre 2014 aux exceptions au principe de SVA
Prolongation d'une autorisation d'exploitation	Art. L. 611-10 code minier Art. 16 du décret n° 2001-204	6 mois	Décret 2014-1273 du 30 octobre 2014 aux exceptions au principe de SVA